



Entrevue avec le nouveau Directeur, Jean-Marc VALES, le jeudi 12 octobre 2017.

Le nouveau Directeur, M. Jean-Marc VALES a souhaité recevoir successivement les organisations syndicales, le jeudi 12/10.

Une délégation CGT finances publiques, composée de Maria, Edith, Sylvie et Olivier, l'a donc rencontré jeudi à 10H.

En guise de présentation, le Directeur a affirmé être partisan du dialogue social, qu'il « écouterait » les organisations syndicales et « donnera beaucoup d'importance » à ce qu'elles lui diront. Il sera également à l'écoute du personnel et des situations individuelles. Mais une réserve aux propos précédents : il « fera son métier » et prendra les décisions qu'il faudra notamment en matière de suppression d'emplois : quand il faudra supprimer des emplois et bien, il en supprimera !

La CGT a indiqué que le département de Seine et Marne a toujours été un département très expérimentateur : télé-travail, accueil personnalisé sur rendez-vous...puis qu'avec les restructurations (PCRP, fusion des SPF...) l'ASR et les fermetures des trésoreries ou bien leur spécialisation, sans oublier l'extension du travail à distance, la situation des agents se compliquait.

La situation difficile dans laquelle se trouve actuellement des agents du CDIF de Meaux a été évoquée (un effectif allégé suite à 3 postes de C gelés au 1/09/17 et une charge de travail accrue). De plus, la CGT a demandé quel était l'intérêt d'éclater le CDIF de Meaux. La CGT a également souligné les limites du travail à distance et exposé la situation des agents de la trésorerie de Claye-Souilly (suite à la spécialisation de la trésorerie : transfert du recouvrement à Chelles).

Le Directeur a reconnu que beaucoup de choses ont été faites en matière d'ASR. Cependant, il n'a aucunement contredit les décisions prises en la matière !

Il a précisé que contrairement au volet emplois, l'ASR n'était pas une priorité.

Il a évoqué la mise en place du service d'information aux agents (SIA) et l'implantation de 45 emplois (une préfiguration de septembre à janvier 2018 : période pendant laquelle les agents suivront une formation). Il s'agira d'une affectation « Direction ».

Au sujet des règles de gestion, il a précisé qu'il respectait les règles d'ancienneté mais il les « détournerait si nécessaire » au profit du profil.

Au sujet des RAN, il a indiqué qu'il n'y avait pas d'urgence pour les supprimer, et au détour de la discussion, a souligné qu'il était partisan des maisons de services au public (MSAP).

(Information donnée lors de cette entrevue : un groupe de travail sera programmé pour l'ASR et le SIA).

Fin de l'entrevue à 11h15 pour laisser la place à FO.